

Département de l'ARIEGE

Commune de FREYCHENET 09300

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT et le Quatorze du mois de Janvier à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de Freychenet, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MOREREAU, Maire.

Présents : M. Moréreau Michel, M. Pacheco Louis, M. Saint-Ouën Daniel, Mme Dessandier Elise, Mme Maury Josette

Absente : Mme Gouault-Haston Laurence.

Secrétaire de séance : Pacheco Luis

**Objet : APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE OUVERT  
« AGENCE DE GESTION ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE » (A.G.E.D. I)  
– N° 02/2020**

Pour rappel le syndicat mixte A.G.E.D.I. a été constitué par arrêté préfectoral le 22 janvier 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés par un arrêté du 16 juin 2011 qui a entériné la transformation du syndicat mixte en syndicat intercommunal ayant pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de services portant sur la mise en œuvre des nouvelles technologie et d'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information (NTIC).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.G.E.D.I. sollicite ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.G.E.D.I., joint en annexe,
- **APPROUVE** le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,
- **APPROUVE** la modification de l'objet du syndicat,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.G.E.D.I.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus  
Tous les conseillers présents ont signé au registre

Le Maire  
Michel MOREREAU

